

Une élection absurde avant un découpage incohérent



FRANÇOIS HULBERT
GÉOGRAPHE (1)

Le choix d'agrandir vers le nord la région de Bordeaux dans un mariage à trois avec Poitou-Charentes et Limousin crée un vaste ensemble surdimensionné et surtout incohérent.

La nouvelle région, un assemblage mal conçu

Mieux aurait valu pour Bordeaux et l'Aquitaine fusionner avec Midi-Pyrénées dans un véritable Sud-Ouest uni par la Garonne, avec Toulouse comme métropole et Bordeaux comme capitale politique régionale. Ces deux régions frontalières peuvent associer leurs coopérations déjà établies avec les régions espagnoles voisines, alors que Limousin et Poitou-Charentes n'ont aucune perspective à faire valoir en ce sens. La voie était toute tracée, puisqu'une collaboration entre Aquitaine et Midi-Pyrénées existait déjà à travers la promotion des activités. Les deux régions ont même ouvert ensemble une Maison du Sud-Ouest en Chine.

La nouvelle région n'aura sans doute guère plus de pouvoirs et de moyens qu'aujourd'hui. L'addition des budgets insuffisants des trois entités actuelles ne fait pas un budget plus important. Rappelons que les régions espagnoles limitrophes, avec une taille démographique bien inférieure, disposent de budgets de 6 à 12 fois supérieurs.

Pourquoi renouveler les assemblées départementales ?

De Balladur en 2002 à Attali en 2008, nombreux sont les rapports et interventions qui ont proposé la suppression des départements, jusqu'à l'annonce par Manuel Valls, en avril 2014, de cette proposition. Pourtant, le gouvernement a maintenu l'élection de mars dans tous les départements. Renouveler les 12 assemblées des 12 anciens départements qui forment la nouvelle région (Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin), c'est leur redonner un poids politique pour continuer à bloquer toute véritable mise en place d'un pouvoir régional vraiment décentralisé. Il faut rappeler que le budget actuel du seul département de la Gironde dépasse celui de la région Aquitaine.

Il était possible de supprimer les assemblées départementales, de les redessiner ou de les regrouper. Rien n'a été fait en ce sens. La région devra assumer cette réalité : deux assemblées départementales pour les Charentes, trois pour le Limousin... Par ailleurs, pourquoi élus et citoyens du Pays basque se mobiliseraient-ils pour renouveler l'assemblée départementale des

Pyrénées-Atlantiques, puisque les forces politiques et économiques de ce territoire font consensus depuis des années pour créer leur propre collectivité territoriale spécifique ?

La participation citoyenne et l'appel aux urnes

On aurait aimé que des voix s'élèvent pour demander que les élections de mars et décembre se tiennent le même jour et qu'en même temps, on consulte la population sur le choix des regroupements régionaux et le rattachement de certains départements à une région plutôt qu'à une autre. Mais les élus, majorité et opposition confondues, n'ont jamais consulté les citoyens sur cette réforme. Alors que les discussions ne sont même pas terminées au Parlement sur le partage des pouvoirs, des moyens et des compétences entre départements et régions, les candidats sont déjà en campagne électorale. On va peut-être supprimer les départements, nous disent-ils, mais, en attendant, 4 000 sièges sont à pourvoir, alors élisez-nous pour six ans dans le cadre des départements actuels.

Même chose pour les régions. Il était prévu de plafonner à 150 le nombre des conseillers dans les nouvelles assemblées régionales, mais les députés ont voté un amendement pour que ce nombre soit équivalent au total du nombre des élus dans les assemblées actuelles. Pour la nouvelle région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, il va donc s'élever à 182. Alors qu'il est question régulièrement de réduire le nombre des élus, le découpage des nouveaux cantons s'est aussi traduit par une quinzaine de conseillers en plus. Il semble clair que la priorité, pour les élus, c'est de retrouver leur siège ; pour d'autres, de se faire élire, et sans doute pour certains de cumuler des mandats. Cela leur importe plus que d'alléger le mille-feuille territorial dont ils occupent toutes les strates.

C'est dans ce contexte que les citoyens sont appelés à voter. Faut-il rappeler que, depuis 1986, à chaque élection régionale, près de 10 % d'électeurs en moins se présentent aux urnes, pour tomber à moins de 50 % en 2010 ? Aux cantonales, le taux de participation n'était plus que de 45 % en 2011. Quel taux d'abstention faudra-t-il atteindre pour que les politiques réagissent face à une telle situation ?

**« On va
supprimer les
départements
mais 4 000
sièges sont
à pourvoir »**

(1) Professeur émérite à l'Université de Lorraine à Metz. Auteur de « Millefeuille territorial et décentralisation. De la commune à la région : plaidoyer pour une réforme » (L'Harmattan, 2014).